

Juillet 2026

CHPF, Agents en déprime... la suite

Nous poursuivons ici les récits qui nous proviennent du CHPF. Si nous insistons autant sur les conditions de travail à l'hôpital, c'est que la santé reste le bien le plus précieux que nous ayons tous. Être soigné par des personnes qui se sentent bien dans leur cadre de travail est donc primordial. Or la dégradation des conditions de travail pourrait, à terme, de s'accompagner d'une détérioration de la façon dont les soins sont prodigués. Nous espérons qu'à la lumière de ces histoires, les responsables de l'hôpital adopteront une approche plus humaine, plus empathique. Une fois encore, les identités des personnes dont nous relatons les déboires sont dissimulées derrière des prénoms d'emprunt.

Camille

Je m'appelle *Camille*, et je fais partie de ces agents que le CHPF recrute dans l'hexagone, faute pour le moment, d'un nombre suffisant de compétences locales. Il n'y a pas si longtemps, mon père et mon petit frère ont été victimes d'un grave accident de voiture. J'ai donc sollicité des congés pour immédiatement partir à leur chevet. Les nouvelles n'étaient pas rassurantes et je considérais important d'être auprès des miens et plus particulièrement de ma mère très inquiète.

Le CHPF m'a refusé mes congés au motif d'une soi-disant nécessité de service. J'insiste bien, « **soi-disant** ». Car entre collègues nous nous soutenons, et toutes les précautions avaient été prises pour que je puisse être remplacée durant mon absence. Malgré les circonstances, malgré le soutien de mes collègues qui avaient accepté de me relayer durant mon congé, le CHPF a refusé que je puisse partir rejoindre les miens. Il ne me restait alors

plus qu'une seule option pour être auprès de mon père et de mon petit frère : démissionner...

Même dans l'hexagone que beaucoup décrivent comme froid, rigide, trop réglementé, etc... en pareille situation, la direction de l'hôpital fait preuve de compréhension. Immédiatement on m'aurait permis de m'absenter pour me rapprocher des miens et plus particulièrement de ceux hospitalisés. Je vais donc partir avec un goût amer à travers la gorge. Lorsque l'on m'interrogera sur les conditions de travail au CHPF, je ne manquerais pas de raconter mon histoire et toutes celles que l'on subit ici dont certaines ont déjà été consignées dans la tranche de vie du mois de juin dernier.

Hinavai

Je m'appelle *Hinavai*, et comme tous mes collègues, je me donne sans compter pour le bien de nos populations. Stress, rythme intense, j'ai besoin de souffler et de



BP 42 105 - 98 713 Fare Tony Papeete



sfppolynesie@gmail.com
secretariat@sfppolynesie.org



Olivier : (+33) 06.48.66.63.68 / Christophe : (+689) 89.73.31.61 / Hervé (+689) 87.26.32.39



<https://sfppolynesie.org>



Syndicat de la Fonction Publique



prendre des congés. Seulement au CHPF, on ne peut pas s'arrêter comme dans d'autres services ou établissements du Pays. Les soins doivent être prodigués tous les jours sans discontinuer. Alors entre collègues on se concerte, on planifie, on s'organise et on dépose ses congés une fois certaine qu'il sera possible de s'absenter. Mais ça, c'est la théorie...

Il y a peu j'ai ainsi déposé des congés après m'être assurée que toutes les conditions étaient réunies afin qu'ils soient acceptés. J'avais même obtenu l'accord de principe de ma hiérarchie directe. Ne manquait donc que la signature du responsable.

Mais voilà qu'elle ne venait pas et qu'en parallèle mes congés approchaient. Je m'inquiétais donc, et là, ô surprise, on m'annonce que mes congés n'ont pas été accordés car ma demande a été retirée. Abasourdie je demande qui a bien pu retirer ma demande de congés ? La réponse m'a laissée sans voix : « **Ben... c'est toi !** ».

Pas certaine de bien comprendre, j'ai sollicité des explications. J'ai rappelé que ma demande avait été faite via la plateforme numérique et que je n'avais absolument rien retiré du tout ! Que s'est-il donc passé ?

Plutôt que de me refuser des congés, quelqu'un de bien placé, et disposant sans doute d'autorisations spéciales, a accédé à mon compte, puis a retiré ma demande de congés. Lorsque j'ai cherché à savoir qui avait réalisé cette manipulation frauduleuse, je n'ai eu aucune réponse. Pourtant, quelqu'un doit bien le savoir...

A l'heure du tout numérique, voici où nous en sommes au CHPF. En attendant, j'ai dû m'asseoir sur mes congés et tout ce que

j'avais prévu. Le bureau des ressources humaines ne semble pas particulièrement interloqué par la situation, c'est affligeant ! En toute rigueur une enquête aurait dû être lancée, le ou la responsable aurait dû être licencié(e) pour faute grave... mais non, rien. N'y a-t-il pas pourtant un Règlement Général sur la Protection des Données, le fameux R. G. P. D. ?

Dès lors, plus de confiance, plus d'envie de se démenier, plus envie de rendre service... le strict minimum.

Heiva

Nous aurions voulu vous raconter dans le détail l'histoire de *Heiva*, victime d'un mensonge, puis de calomnies avant d'être menacée d'exclusion et jetée en pâture par l'ancienne direction du CHPF. Son histoire illustre parfaitement comment une rumeur mal gérée dans le milieu professionnel pouvait provoquer l'effondrement d'une vie.

Malheureusement, elle n'a pas souhaité que son témoignage soit diffusé. Nous le regrettons, mais respectons son choix. Chacun aurait alors pu mesurer l'impact de décisions fondées sur l'affect et des convictions personnelles plutôt que sur la recherche de la vérité et le respect de la réglementation.

Si l'ancienne direction était responsable de la chute vertigineuse d'*Heiva*, la nouvelle semble déterminée à prolonger ses difficultés. A chaque fois le même schéma se répète.

Des personnes en responsabilité dont les convictions personnelles supplantent la rationalité ; une empathie peu palpable ; et



une relation à l'autre visiblement faite d'un plaisir de domination.

Ainsi va la vie pour certains agents chez le plus grand employeur de la Polynésie française et sans doute l'un des plus essentiels.

Le bien-être au travail est sans aucun doute une condition primordiale dans la qualité du service rendu. Dans la santé, encore plus qu'ailleurs, les agents ne sont pas interchangeables, pour ne pas dire interjetables. La santé n'est pas un service comme les autres. Il doit donc être administré différemment, avec plus d'empathie, de compréhension, et surtout d'humanité.

Le personnel administratif ne côtoie pas la souffrance autant que le personnel médical. Il ne subit pas les mêmes stress, les mêmes pressions, ni même la détresse des patients et de leurs famille. Comme le social, la santé est un monde à part qui nécessite une approche managériale spécifique.

Gérer les ressources humaines de manière stéréotypée risque de ne conduire qu'à une

chose... l'échec. Et l'échec n'est pas loin tant s'allonge au CHPF la liste des postes disponibles et les difficultés de recrutement y compris dans l'hexagone. L'image de l'hôpital n'est pas fameuse et cela se sait de plus en plus. Bien que de nouvelles grilles plus attractives soient rentrées en vigueur, ces dernières ne peuvent pas tout compenser...

Et elles ne doivent surtout pas tout compenser car l'appât du gain ne doit en aucun cas être la valeur prédominante dans le choix de travailler au Fenua ou au CHPF.

Aussi, à vous qui êtes malheureusement patients ou simples visiteurs, ayez en tête que le personnel de l'hôpital n'est pas forcément bien traité dans son quotidien. Gardez ces petites histoires en tête. Soyez indulgents et reconnaissants. Votre sourire et vos remerciements seront peut-être les seuls que ces personnes qui s'occupent de vous ou de vos proches pourraient recevoir de leur journée.

Très cordialement,



Olivier Champion
Secrétaire général

Dépôt légal

N°07 - Juillet 2026

Editeur : Syndicat de la Fonction Publique

Responsable de la publication

Le secrétaire général, Olivier CHAMPION

Périodicité : Mensuelle

Dépôt légal : août 2026

N°ISSN : 3100-1173 - 3129-3778

Copyright : © SFP Polynésie française

Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition pour tout problème que vous pourriez rencontrer, que vous soyez affilié(e) ou non à notre centrale.